



RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE  
Département de l'intérieur et de la mobilité

**Service de surveillance des communes**

Service de surveillance  
des communes  
Rue des Gazomètres 7  
Case postale 36  
1211 Genève 8

N<sup>o</sup>réf. : GZU/IGA/109/10

|   |
|---|
| <b>Ville de Genève</b><br>Administration centrale |
| Reçu le: 09 mars 2010                             |
| Séance CA du:                                     |
| Décision:   |
| A traiter par:                                    |
| Copies:   |

PR-770

Monsieur le Maire  
de la Ville de Genève  
Palais Eynard  
Case postale 3983  
1211 Genève

**Diffusion**

M. Pagani  
Mme Salerno  
MM. Tornare  
Mugny  
Maudet  
Moret  
Burri  
Mme Irmingier  
MM. Aegerter  
Nopper  
Krebs  
Lévrier  
Zagato  
Emeterio  
Thierrin  
Schweri  
SCM  
Service juridique  
Dossiers et documentation  
Mis

Genève, le 2 mars 2010

**Concerne : Crédit extraordinaire de 100 000 F en faveur du Concours hippique international de Genève (CHI-W)**

Monsieur le Maire,

Nous accusons réception de la délibération du Conseil municipal de votre commune du 16 février 2010, relative à l'objet visé en marge, et vous informons que nous en transmettons copie au :

- Surveillance des communes, secteur des finances communales

afin d'en obtenir le préavis nécessaire.

Sauf remarque du service susmentionné, il pourra être donné suite à cette délibération après l'échéance du délai référendaire indiqué ci-dessous, conformément à l'article 66, alinéa 2 de la loi sur l'administration des communes.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de notre considération distinguée.

  
Guillaume Zuber  
Directeur

**Copie pour information :**

- Commission cantonale des sports

Date réelle d'affichage : 25 février 2010  
Date légale d'affichage : 25 février 2010  
Fin délai référendaire le : 6 avril 2010